

# saint-martin d'URIAGE



## ● Conseils de hameaux, consultation...

Questionnaire découpable > Pages 11-12

## ● Arrivée du réseau Très Haut Débit

Modifications d'adresses > Page 4



Dossier pages 15 > 23

Journal bimestriel d'informations municipales des villages de Saint-Martin d'Uriage

Janvier-Février 2021 / Mars-Avril / Mai-Juin / Juillet-Août / Septembre-Octobre / Novembre-Décembre ... Numéro 198

[www.mairie.saintmartinduriage.fr](http://www.mairie.saintmartinduriage.fr)



### informations communales

- Arrivée du Très Haut Débit : adressage/Avis de retard
- Occupation du domaine public, avis de publicité
- Election à l'Afreth
- Job d'été en Mairie
- Lutter contre la précarité énergétique
- Bibliothèque municipale ; coups de cœur
- 1935 : premier roman publié à 13 ans
- Un jardin partagé à Saint-Martin d'Uriage
- Atlas de la biodiversité communale
- Chenille processionnaire : c'est le temps
- Taille des arbres et des haies
- Quizz : qui suis-je ? (réponses page 30)
- Soutien aux jeunes sportifs (tives)
- Avancée dans le dossier STEP du Sonnant
- Conseil de hameaux : consultation à remplir

### écoles

- Pédibus... pour venir à l'école

### social

- Une appli pour les jeunes

### ça s'est passé en images

- Opération vœux
- Colis solidaires/Colis de Noël du CCAS
- Permis internet

### Dossier > Réduisons nos déchets

- Contenu de nos ordures ménagères
- Collecte des déchets du Grésivaudan
- Déchets électroniques, qu'en faire ?
- Astuces de tri/Déchets verts
- Témoignages
- Agir ensemble/Ce que dit la Loi
- Appel à participation

### associations saint-martinoises

- ADN/Club Amitié Loisirs
- ASEL : bridge, poterie, marche nordique, gym
- Pacte/Let's Talk/Part'Âge/Grésiz1/Sentiers

### animation

- Belvédère : exposition...
- La Grande lessive®
- A table ! A emporter ou se faire livrer

### entre nous

- Etat civil
- Permanences
- Petite annonce

### blocnotes

- Téléphone pratique
- Horaires d'ouverture des Services publics
- Guide 21... report
- Quizz... réponses !





198  
Janvier  
Février

4

informations  
communales

13

école/social

14

ça c'est passé  
en images

15

DOSSIER

Réduisons nos déchets

24

associations

28

animation

OTTU - Belvédère - Mairie

29

entre nous

Etat-civil - Permanences

30

bloc notes

Numéros utiles - Horaires...



Imprimé sur papier recyclé  
avec des encres à base végétale



Le Maire et l'ensemble des élus vous proposent une version réinventée des vœux ! Deux minutes trente pour un message d'espoir et de solidarité en ce début d'année ...  
A voir et écouter sans modération !



Le Journal de Saint-Martin d'Uriage est édité par le service communication de la Mairie.  
2, place de la Mairie - 38410 Saint-Martin d'Uriage • Tél. 04 76 59 77 10 • www.mairie.saintmartinduriage.fr  
Directeur de publication/Rédaction : Peggy Briand • Direction artistique : Eric Chartier-Coton  
Réalisation : CHAPÔ.COM Seyssinet-Pariset • Impression : Imprimerie Notre-Dame Montbonnot  
Régie publicitaire : commercialisation et réalisation Eric Chartier - regie.smu@groupe-c.com - 06 09 68 87 72  
2 900 exemplaires - ISBN 1270-0290 - Dépôt légal février 2021

## Se donner ensemble l'objectif d'accompagner la transition écologique permet de se projeter positivement pour les mois et années à venir.

L'action s'intensifie à tous les niveaux : de l'échelon international, grâce notamment aux travaux du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC) et de la plateforme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques (IPBES), jusqu'au citoyen, avec les associations et les habitants mobilisés localement. Nous, élus locaux, nous inscrivons avec force et conviction dans ce mouvement.

L'équipe municipale est engagée pour la biodiversité à l'échelle de notre territoire Saint-Martinois. Mais elle est aussi pleinement investie pour agir plus globalement au niveau du climat, pour en atténuer le réchauffement et prévoir les adaptations aux perturbations engendrées. La limitation de la prédation des ressources terrestres est un autre objectif du mandat. Le dossier de ce numéro est d'ailleurs consacré à nos déchets et à ce que nous pouvons tous faire à notre échelle pour les réduire, pour donner une seconde vie aux objets chaque fois que possible et mieux les recycler.

Les conditions sanitaires ne nous permettent pas pour l'instant de nous rencontrer, élu(e)s et habitant(e)s, pour échanger facilement et créer une dynamique encore plus forte autour de cet objectif de transition écologique. Nous posons cependant les premières dalles d'un chemin que nous souhaitons parcourir avec le plus grand nombre d'entre vous. Un atlas communal de la biodiversité est lancé, une piste cyclable sécurisée entre le bourg et Uriage devrait voir le jour, de nouveaux panneaux photovoltaïques devraient couvrir des toitures supplémentaires de bâtiments communaux, un nouveau jardin partagé produira bientôt ses légumes, l'adoption du plan local d'urbanisme 2021 permettra de préserver davantage d'espaces naturels et agricoles, des composteurs collectifs se mettent en place à Pinet, sans compter le grand nombre de projets prêts à sortir des tiroirs des habitants, des associations et des commissions.

Restez vigilant(e)s sur les opportunités de vous investir dans notre commune : le dossier déchets se conclut sur un appel à participer à un groupe extra-municipal pour la réduction des déchets, des ateliers vont accompagner la réalisation de l'atlas de la biodiversité, le Plan Local Énergie Climat (PLEC) va être renforcé et le comité d'implication citoyenne, déjà au travail, sera bientôt prêt à recueillir vos idées. Nous restons optimistes et prévoyons d'ores et déjà le nettoyage de printemps le 1<sup>er</sup> mai, la journée éco-citoyenne le 22 mai et le forum citoyen dès que nous pourrons nous voir sourire !

Marshall McLuhan, philosophe Canadien, affirmait au XX<sup>e</sup> siècle : « Il n'y a pas de passagers sur le vaisseau Terre. Nous sommes tous des membres de l'équipage ». Alors, appareillons tous, ensemble, en ce sens ! @

Cécile Conry

1<sup>ère</sup> adjointe  
Déléguée à l'implication citoyenne  
et à la transition écologique





## Arrivée du réseau Très Haut Débit



Le déploiement du réseau Très Haut Débit (mise en place de la fibre) dans la commune nécessite que chaque habitation dispose d'une adresse précise, non susceptible d'être confondue avec une autre adresse par les opérateurs.

La commune a donc confié à la Poste une mission d'adressage pour faire un état des lieux sur les anomalies constatées. Il s'agit de dénommer, chaque fois que nécessaire, les voies avec des types (rue, impasse...), d'éviter les homonymies de noms et de vérifier la numérotation de l'ensemble des foyers.

Les résultats de cet état des lieux conduisent à reprendre les dénominations de voies pour plusieurs lotissements. Ces modifications, établies sur proposition de l'Association de Sauvegarde du Patrimoine, ont été approuvées par le Conseil municipal le 16 décembre 2020.

Les services de la Poste vont informer précisément les habitants concernés et leur remettre leur nouvelle plaque de numéro de rue. Les services de la mairie se sont également rapprochés des organismes institutionnels pour la prise en compte de ces modifications dans leurs bases d'adresses : services de secours, cadastre, impôts et Isère Fibre notamment.

En revanche il revient aux habitants d'informer de leur changement d'adresse leurs contacts et prestataires tels que fournisseurs d'énergie, banque, organisme de sécurité sociale, mutuelle, etc.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service Urbanisme en mairie, de préférence par courriel. @



[urbanisme@mairie-smu.fr](mailto:urbanisme@mairie-smu.fr)

Sont ainsi dénommées les voies suivantes

Anciennement	Nouvelle adresse
Lotissement du Grand-Champ	Impasse du Grand-Champ
Lotissement des Rapeaux	Impasse des Rapeaux
Lotissement des Barnelles	Impasse des Barnelles Impasse des Pinsons
Lotissement des Bartavalles	Impasse des Bartavalles
Lotissement des Maisons du Meffrey	Impasse des Maisons du Meffrey
Lotissement la Ronzy	Impasse de la Ronzy
Lotissement Corna-en-Badin	Impasse Corna-en-Badin
Lotissement de la Noyarey	Impasse de la Noyarey
Lotissement du Grand-Pré-Vert	Impasse du Grand-Pré-Vert
Lot. du Vaujallas et des Peiffende	Rue des Peiffe des Impasse du Vaujallas Impasse des Épalières
Lot. des Écureuils et des Entremers	Rue des Écureuils Impasse des Entremers
Lotissement la Rivoire	Impasse des Lucioles
Impasse de la Combette	Impasse de la Marta

Il s'y ajoute une voie nouvelle, l'impasse des Ancolies, desservant le nouveau lotissement auquel on accède par le chemin du Meffrey.



## État d'avancement du Réseau Très Haut Débit

### Avis de retard!

Faisant suite au mécontentement des communes et des usagers quant au retard pris par le délégataire Isère Fibre pour déployer le réseau de raccordement des habitations, notre députée et la communauté de communes Le Grésivaudan ont demandé des comptes au maître d'ouvrage, le Département.

#### La situation actuelle

Dans sa réponse, le Département précise qu'il a constaté des difficultés majeures et a acté le retard accumulé par le groupe Altice/SFR et sa filiale Isère Fibre. Les mesures correctives et les retards dus à la crise sanitaire ont eu pour effet de suspendre la commercialisation des nouveaux abonnements et de reporter ceux-ci au second semestre 2021.

Une procédure de mise en demeure du délégataire a été initiée par le Département. En décembre, Isère Fibre s'est engagée à finaliser le plan de reprise pour fin mars 2021 et poursuivre le déploiement de la desserte avec un contrôle qualité et l'ouverture de 50 000 nouvelles prises.

Ceci concerne la zone prévue dans la première phase (en vert et bleu sur la carte du site d'Isère Fibre).

**L'objectif initial de 450 000 prises soit 100 % des demandeurs à fin 2024 n'est cependant pas remis en cause.**

#### Comment s'informer

De nombreuses réclamations ayant été remontées à Isère Fibre à juste titre, celui-ci s'efforce de mieux informer et met à disposition plusieurs moyens de communication directement avec les administrés.

Le site internet dédié au projet comporte un test d'éligibilité, une carte interactive, une Foire Aux Questions (FAQ) et un formulaire de contact. La déclaration en ligne d'un dommage sur le réseau est prévue être lancée au premier trimestre 2021.

Il ne faut pas hésiter à se renseigner directement auprès de Isère Fibre ainsi qu'auprès de son opérateur, car la Mairie ne dispose pas d'informations concernant le raccordement des habitants. À noter : des habitations sont d'ores et déjà en cours de raccordement dans certains secteurs de la commune.



Numéro vert mis à disposition > 0 806 000 354

Par ailleurs l'Arcep (Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse) maintient également une carte des déploiements fibre réactualisée suivant une périodicité trimestrielle, à voir sur internet.



<https://cartefibre.arce.fr>

Dès que la mairie en saura plus, des informations sur le réseau Très Haut Débit seront mises en ligne sur le site internet de la commune. @



[www.iserefibre.fr](http://www.iserefibre.fr)

## ÉLECTION

Renée-Claire Mancret, conseillère municipale déléguée en charge du thermalisme, a été réélue à l'unanimité à la Présidence de l'Association Française pour la Recherche Thermale (Afreth).



Créée en 2004, l'Afreth finance des études indépendantes pour promouvoir la recherche scientifique appliquée à l'activité des établissements thermaux, et notamment la recherche médicale. Le nouveau mandat de Renée-Claire Mancret devrait lui permettre de continuer à veiller aux intérêts de la recherche thermique et au devenir d'Uriage-les-Bains en particulier.

Renée-Claire Mancret est par ailleurs administratrice de l'Association Nationale des Maires de Communes Thermales et de la Fédération Thermale et Climatique Française, ce qui permet à notre commune d'être en permanence informée des grands sujets qui concernent la politique thermique.

Le comité éditorial la félicite pour cette réélection. @

## Occupation du domaine public - Avis de publicité - Février 2021

Afin de satisfaire aux dispositions des articles L.2121.1 et L.2122-1-4 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques et d'assurer la transparence et l'égalité de traitement de candidats potentiels à l'occupation du domaine public pour l'exercice d'activités économiques, la commune de Saint-Martin d'Uriage procède à une publicité préalable à la délivrance d'un titre d'occupation temporaire du domaine public.

La délivrance de ce titre d'occupation du domaine public fait suite à une manifestation d'intérêt spontanée.

#### Localisations et caractéristiques de l'autorisation

Mise à disposition de 4 toitures communales pour l'installation de panneaux photovoltaïques et la production d'énergie renouvelable : Maison des Arts, miellerie et écurie de la ferme du Loutas, centre sportif Pierre-Allain.

Cette autorisation d'occupation du domaine public est accordée à titre précaire et révocable, pour une durée de 20 ans au terme de laquelle l'équipement, en état de marche, sera rétrocédé gratuitement à la commune. Un loyer annuel sera proposé par l'organisme intéressé par la mise à disposition et fera partie des critères de sélection.

#### Délai de manifestation

Les opérateurs économiques susceptibles d'être intéressés ont 4 semaines à compter de la publication de cet avis de publicité, soit au plus tard le 16 mars 2021, date limite d'intérêt à agir, pour se manifester auprès de la mairie. Au terme de ce délai, une phase de sélection s'engagera sur la base d'un cahier des charges. @



Identification de l'autorité publique  
Mairie de Saint-Martin d'Uriage  
2, place de la Mairie - 38410 Saint-Martin d'Uriage  
04 76 59 77 10  
[stephanie.rousseau-megret@mairie-smu.fr](mailto:stephanie.rousseau-megret@mairie-smu.fr)



## Jobs d'été 2021 à la Mairie

Sous réserve de l'évolution de la situation sanitaire liée à la crise Covid-19, la commune prévoit l'embauche de jeunes âgés de 18 à 21 ans pendant la période d'été pour renforcer certains services.

Ils (elles) seront recruté(e)s pour travailler entre fin juin et début septembre, par périodes d'une à plusieurs semaines dans les services techniques ou administratifs de la commune, ou mis à disposition auprès de l'Office du Tourisme et du Tennis-Club. Ils (elles) seront encadré(e)s par du personnel municipal ou associatif.

**Deux conditions sont requises pour postuler : être âgé(e) de 18 à 21 ans et résider dans la commune.**

Les jeunes intéressés doivent adresser leur candidature composée d'un CV (précisant leur date de naissance, adresse, N° de téléphone), d'une lettre de motivation et d'une fiche de candidature, à télécharger sur le site Internet de la commune ou à demander au service des Ressources Humaines de la Mairie.

Les jeunes qui ont déjà présenté leur candidature les années précédentes et qui n'avaient pas été retenus peuvent envoyer de nouveau un dossier, en précisant quels sont les étés pour lesquels ils n'ont pas été retenus. Ils seront, à dossier égal, prioritaires.

Les candidatures doivent être envoyées avant le 21 mars 2021, par courrier ou courriel à l'attention de Monsieur le Maire. Des entretiens avec les candidat(e)s sélectionné(e)s sont programmés pendant les vacances scolaires du mois d'avril.

**À noter :** en cas de nouveau confinement ou autre mesure gouvernementale ne permettant pas l'examen des candidatures ou la tenue des entretiens, les candidat(e)s seront prévenus individuellement par courriel. @

Mairie de Saint-Martin d'Uriage  
2, place de la Mairie - 38410 Saint-Martin d'Uriage  
recrutement@mairie-saintmartinduriage.fr



## Lutter contre la précarité énergétique Un enjeu d'importance

**Difficultés à payer les factures d'énergie ou appareils qui consomment trop? Un service gratuit vous est accessible.**

La précarité énergétique correspond à une difficulté de paiement des factures d'énergie, à une situation d'inconfort à cause d'une température inadéquate du logement ou à une privation de chauffage. Mettre en œuvre des solutions appropriées, gratuites, ayant prouvé leur efficacité pour répondre aux besoins fondamentaux des familles en termes de santé et de logement est donc un enjeu important.

Pour cette raison, la commune s'est engagée via son Centre Communal d'Action Sociale dans un partenariat avec le groupe grenoblois «Union Locale des Initiatives Solidaires au Service de l'Emploi» (ULISSE) dans le cadre du service SOLENI. L'objectif est de se situer dans une approche locale, afin d'identifier plus facilement les ménages en difficulté et de créer une relation de confiance.

**SOLENI  
Un service de conseil énergétique pour les familles en précarité énergétique**

Les missions de SOLENI consistent à réaliser un diagnostic du logement, tant sur les consommations d'énergie que sur les appareils, puis à donner des conseils aux ménages pour qu'ils puissent réduire leur facture et gagner en confort de vie. L'intervention de SOLENI est financée par le département de l'Isère dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement.

**Deux visites ont lieu :**

- première visite (1h30) : diagnostic des usages de l'énergie et de l'eau dans le logement ;
- seconde visite (1h30) : conseils et installations techniques...

**Etudes, diagnostic... et conseils!**

- décomposition de la facture d'énergie par poste (chauffage, eau chaude sanitaire, cuisson et électricité spécifique) et conseils personnalisés ;
- installation de matériels économes : lampes basse consommation, thermomètres, mousseurs pour robinets, réducteurs de débit pour douchettes, etc. ;
- petits travaux de confort thermique : calfeutrage des fenêtres, coupe-froid sous les portes, réglage du thermostat du cumulus électrique, calorifugeage des tuyaux d'eau chaude, réflecteur de chaleur, etc. ;
- orientation vers d'autres dispositifs d'aide ou d'intervention : financements de travaux importants, accompagnement social ...

**ULISSE Énergie  
Une entreprise d'insertion**

Appartenant au Groupe ULISSE, cette entreprise présente l'originalité de proposer à des personnes en difficulté une activité de formation et d'insertion professionnelle. Les personnes qui interviennent dans les ménages ont une expérience de la précarité : elles connaissent les difficultés rencontrées et savent donc mieux écouter et comprendre les familles. Cette proximité importante est favorable à l'accompagnement proposé.

Tous les ménages concernés par la lutte contre la précarité énergétique sont invités à contacter le CCAS pour être mis en relation avec le service SOLENI d'ULISSE Énergie pour réduire leurs factures, entretenir leur logement et gagner en confort. @

CCAS > 04 76 59 77 10  
ULISSE Énergie > 04 76 44 35 88



Adultes

Jeunesse

**L'aventure de Castle Rock**

Natasha Farrant / Gallimard, 2019  
Dans un internat reculé d'Écosse, un trio d'enfants se cherche, mais chacun a du mal à surpasser ses difficultés personnelles. Alors qu'ils partent dans une virée effrénée à travers le pays, arriveront-ils à affronter les éléments et des menaces inattendues? Sauront-ils dépasser les faux-semblants et trouver, enfin, leur vérité? Un roman d'apprentissage entraînant où l'Écosse devient un terrain d'aventure pour notre plus grand plaisir. Roman à partir de 8 ans. @

**Alma. Le vent se lève**

Timothée de Fombelle / Gallimard, 2020  
Un souffle historique époustouflant qui nous transporte au XVIII<sup>e</sup> siècle au temps de l'esclavage. Descriptions et personnages aux destins entremêlés servent un récit puissant. Que ce soit auprès d'Alma dans son paradis africain préservé des tumultes de l'époque ou auprès de Joseph Mars, jeune homme à la recherche d'un trésor, embarqué sur la «Douce Amélie» sous les ordres du terrible capitaine Gardel qui trempe dans la traite d'esclaves, nous vivons leurs aventures avec force émotion. Vivement le 2<sup>ème</sup> tome! Roman à partir de 12 ans. @

**Mon cahier méditation**

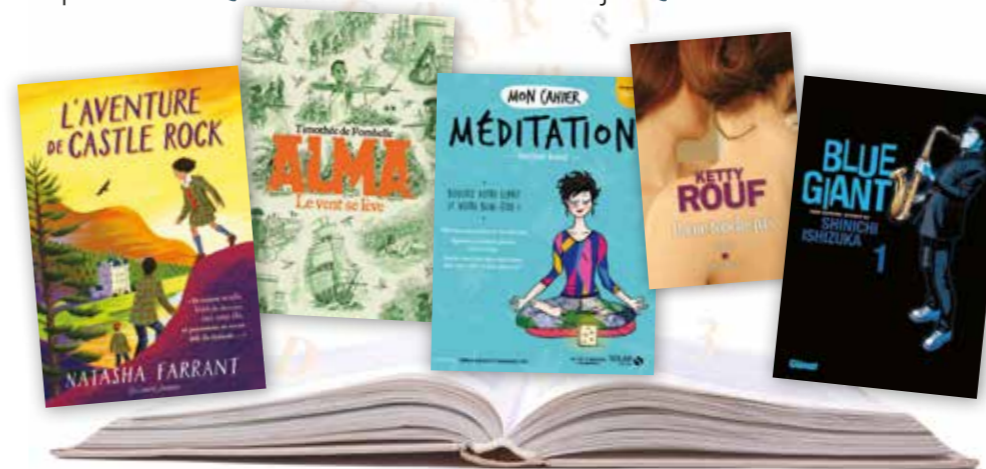
«Boostez votre esprit et votre bien-être». Christiane Beaugé / Solar édition  
Quoi de mieux que de commencer cette nouvelle année par une résolution bénéfique à tous égards? Grâce à ce petit cahier de méditation on apprend pas à pas à relâcher ses tensions et faire le vide dans son esprit pour un quotidien plus serein. Une pratique à portée de tous (même les enfants!). Pour se recentrer, respirer, se détendre... @

**On ne touche pas**

Ketty Rouf / Albin Michel  
Prix du premier roman 2020  
Joséphine est prof de philo dans un lycée de Drancy. Victime d'un quotidien fade, elle disparaît peu à peu à elle-même, jusqu'au jour où, s'attardant dans un club de strip-tease parisien, elle donne naissance à Rose Lee. Tout ce dont Joséphine rêve, Rose Lee l'ose... mais jusqu'où peut-on concilier deux vies si diamétralement opposées? @

**Blue Giant**

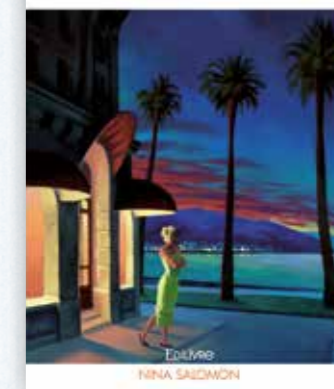
Shinichi Ishizuka / Glénat  
Dai Miyamoto, élève de terminale, s'est pris de passion pour le jazz et plus particulièrement pour le saxophone. Chaque jour sans relâche il s'entraîne pour devenir le plus grand jazzman. Mais le parcours n'est pas sans embûches et il faudra se confronter à la dure réalité pour atteindre son but. Manga ado-adulte en 10 tomes finis. @



## FÉLICITATIONS

**Premier roman  
publié à 13 ans**

1935



Nina Salomon est une jeune Saint-Martinoise passionnée par les mots et l'écrit. Premiers poèmes à sept ans, premières nouvelles à onze ans... Comme elle, de nombreux jeunes «rodent» ainsi très tôt leur plume... oui, mais voilà, Nina ne s'est pas arrêtée là! Fin 2019 elle écrit son premier roman, lequel vient d'être publié sous le titre «1935» par la maison d'édition alternative Edilivre, filiale du groupe AParis (Publibook, Société des écrivains, Connaissance et Savoirs). Nina se dit influencée par le genre policier, mais aussi par ses nombreux voyages effectués en Angleterre. À propos de l'écriture, elle affirme : «Écriture. 8 lettres. Mais cela représente une vraie passion [...]. Un clavier, des mots, vos mains qui se laissent glisser sur les touches, aussi délicatement que si ce clavier était votre objet le plus cher, mais aussi déterminées que si votre vie en dépendait». Le comité de rédaction adresse ses encouragements à cette jeune autrice et lui souhaite pleine réussite dans cette voie. @

www.edilivre.com - client@edilivre.com



## Un jardin partagé à Saint-Martin d'Uriage ?



La commune et l'association "Les jardins de Saint Martin" travaillent sur la création d'un jardin partagé dans le bourg de Saint-Martin d'Uriage.

Pour construire ce projet elles souhaitent réunir les jardinières et jardiniers intéressé(e)s et **proposent un temps de rencontre le jeudi 25 février à 20 h.**

Cette première séance se déroulera en mairie, salle du conseil municipal, sous réserve des consignes sanitaires en vigueur à cette date.

Ce sera une séance de démarrage d'un cycle d'ateliers pour co-construire le futur jardin partagé. Elle sera l'occasion de définir une orientation commune pour le jardin et de faire le point sur les aménagements minimums à prévoir.

Seront également abordées des notions de permaculture et de jardinage écologique.

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire auprès de Frédérique Girard, service Environnement de la mairie. @

frederique.girard@mairie-smu.fr  
04 76 59 77 25



## Atlas de la biodiversité communale

*Connaitre et préserver la nature qui nous entoure*

Comme annoncé dans le précédent bulletin municipal, la commune a lancé un Atlas de la Biodiversité à l'échelle de la commune. Différentes actions sont programmées pour 2021 avec un accent mis sur la participation citoyenne.

Mieux qu'un inventaire naturaliste, l'ABC est un véritable outil stratégique, qui offre une meilleure connaissance des enjeux liés à la faune et la flore du territoire et ouvre la voie à un programme d'actions en faveur de la biodiversité.

Le premier trimestre 2021 est dédié à une phase d'état des lieux des connaissances, réalisé par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO) de l'Isère. Cette première étape sera suivie, à l'arrivée des beaux jours, d'animations à la découverte du patrimoine naturel local et du fonctionnement des trames vertes et bleues ou d'inventaires participatifs. Vous retrouverez régulièrement dans le bulletin municipal les informations et actualités de l'atlas de biodiversité ainsi qu'une espèce à découvrir en lien avec la saison. @

Plus d'informations  
www.mairie.saintmartinduriage.fr  
Rubrique [ Environnement > Biodiversité ]  
www.isere.lpo.fr  
biodiversite@mairie-smu.fr



La première espèce à découvrir en cette période hivernale est le **bouvreuil pivoine**, un passereau granivore trapu, de la taille d'un gros moineau. Cet oiseau des bois de plaine ou de montagne (mais aussi parfois de jardins en ville) mange des baies et des graines. Le mâle est identifiable grâce à son poitrail rose, son bec noir puissant et son cri « iuuuh » plaintif, assez grave, répété à intervalles réguliers.

Si vous observez cette espèce, n'hésitez pas à transmettre vos informations via l'application « NaturaList » ou directement sur [www.faune-isere.org](http://www.faune-isere.org). @



## Chenilles processionnaires C'est le moment d'intervenir!

Les chenilles processionnaires sont beaucoup trop présentes dans la commune. Les conditions météorologiques ont manifestement été idéales en 2020 pour la prolifération de leurs cocons, et chacun a pu remarquer la multiplication des nids qui se focalisent sur les pins noirs d'Autriche, pins sylvestres, pins parasols ou Cèdres d'atlas plantés dans les jardins. Le réchauffement et le dérèglement climatiques favorisent leur présence. À l'inverse, elles ne résistent pas à des froids importants (-15°C).

Depuis une dizaine d'années la municipalité agit sur les arbres communaux et informe régulièrement les habitants de la nécessité de faire de même dans les propriétés privées. Des messages d'information distribués dans les boîtes aux lettres des propriétés aux arbres infestés et des campagnes de porte-à-porte pour sensibiliser les habitants n'ont malheureusement pas permis de contenir cette propagation près des lieux publics. Faudra-t-il passer par un arrêté municipal? Espérons que non...

Il ne sera pas possible de les éradiquer, mais il est indispensable d'agir pour protéger notamment les enfants et les animaux domestiques des poils urticants et dangereux des chenilles qui descendront au printemps des arbres.

En décembre, le service espaces verts a traité tous les arbres communaux par une opération d'échenillage. Les pins à proximité des écoles ont été tout particulièrement inspectés. Des pièges collier ont été posés depuis quelques années. Ils complètent le prélèvement des nids ou la pose de pièges à phéromones pour les papillons mâles.

Les mésanges sont également des alliées précieuses: en hiver elles peuvent aller se nourrir dans les nids des chenilles, et au printemps, pour nourrir leurs jeunes, elles consomment plus de 500 insectes par jour! Il peut être utile d'installer un nichoir à proximité de l'arbre parasité.

Autre allié moins connu, les chauves-souris se régaleront des papillons naissant des chenilles processionnaires. Un gîte peut être aussi offer à ces mammifères volants.

La forêt communale, par la nature et la diversité de ses arbres est heureusement préservée. Cette diversité serait aussi une alternative à la lutte contre les processionnaires. Les travaux de recherche de l'Institut National de Recherche pour l'Agriculture et l'Environnement ont montré l'intérêt de planter une lisière de feuillus pour limiter l'accès et abriter des prédateurs.

**Important:** pour se protéger, protéger ses voisins et les promeneurs passant à côté de chez soi, il est indispensable de couper les branches colonisées ou de poser des pièges. Si l'on ne souhaite pas monter dans l'arbre ou que l'on ne sait pas comment poser un piège, des paysagistes sont installés dans la commune et peuvent intervenir. **Merci d'agir avant le mois de mars car les chenilles sont dans leurs nids de novembre à mars seulement!**

Enfin, si de manière récurrente depuis plusieurs années les pins sont envahis de chenilles processionnaires il est peut-être judicieux de penser à les remplacer par d'autres essences d'arbres plus adaptées.

### Plus d'informations:

Chenilles processionnaires: [www.isere.lpo.fr](http://www.isere.lpo.fr)  
Plans nichoirs: [www.fcpn.org/activites\\_nature](http://www.fcpn.org/activites_nature)

### Et aussi:

[www.campagnesetenvironnement.fr](http://www.campagnesetenvironnement.fr)  
[www.ephytia.inra.fr](http://www.ephytia.inra.fr)  
L'INRAE propose des applications permettant de participer à des réseaux de sciences participatives comme AGIIR, Signalement TIQUE, ou de contribuer à des collectes de données et devenir ainsi un acteur de la recherche ou de la science participative. @



## Taille des arbres et des haies indispensable notamment en hiver!

Les épisodes neigeux survenus en décembre 2020 puis en début d'année ont nécessité de mettre en œuvre le plan de viabilité hivernale. Malheureusement le déneigement et le salage des voies communales ont été rendus difficiles par des arbres et haies ployés sur les routes. La mairie rappelle à tous les propriétaires concernés qu'ils doivent tailler leurs arbres, arbustes et haies situés en limite de voirie car le poids de la neige fait plier ceux-ci, empêchant le passage des engins de déneigement comme d'ailleurs des véhicules de sécurité et d'enlèvement des ordures ménagères.

Une haie non entretenue peut également toucher des fils conducteurs aériens (EDF, France Telecom...) ou masquer des panneaux de signalisation routière. Dans tous les cas, la responsabilité des riverains est engagée en cas d'accident.

Il est par ailleurs demandé de rentrer les véhicules à l'intérieur des propriétés de façon à faciliter le travail de déneigement et de ne surtout pas encombrer les plates-formes de retournement des engins, notamment en bout d'impasse. @

Il est possible de contacter le secrétariat des services techniques en mairie pour toute information complémentaire.

secretariat.technique@mairie-smu.fr  
04 76 59 77 20



# QUIZZ

## Qui suis-je ?

Les réponses figurent page 30  
à côté du bloc-notes.



## Soutien aux jeunes sportifs(ives)



Dans le cadre de sa politique sportive, la mairie souhaite accompagner les jeunes sportifs de haut niveau.

Pour bénéficier d'une aide financière ces jeunes sportifs sont invités à déposer un dossier de candidature auprès de la commission "Sport" avant le 31 mars 2021. Plusieurs critères sont requis :

- être inscrit(e) sur les listes ministérielles des sportifs de haut niveau ;
- avoir entre 15 et 23 ans ;
- habiter la commune.

Attention : l'aide peut être perçue au maximum trois fois. Il n'est donc pas possible pour un(e) jeune d'en bénéficier une quatrième année même si il ou elle remplit toujours les autres conditions. Les dossiers sont à demander par courriel à Emilie Leyssieux. À la suite du dépôt du dossier, le (la) jeune sportif(ive) sera reçu par les membres de la commission "Sport" pour présenter son projet sportif. @

 [emilie.leyssieux@mairie-smu.fr](mailto:emilie.leyssieux@mairie-smu.fr)

## Avancée dans le dossier STEP du Sonnant et blocage des permis de construire

La Préfecture assouplit son injonction de non-délivrance d'autorisation de permis de construire.

Par un courrier en date du 22 décembre 2020, la Préfecture autorise désormais la commune à délivrer des permis de construire sur les dossiers d'urbanisme qui ont été déposés avant le 31 juillet 2020. Dans les faits, les permis d'aménager, les divisions parcellaires et les certificats d'urbanisme B (Opérationnel) déposés avant le 31 juillet 2020 échappent donc à l'injonction de la Préfecture. Pour les autres permis de construire, la Préfecture confirme sa demande de

présentation de l'ordre de démarrage des travaux pour lever son interdiction de délivrance d'autorisation de permis de construire. La commune continue donc à échanger avec la Préfecture, la Métropole Grenoble-Alpes et la Communauté de communes Le Grésivaudan pour faire accélérer les délibérations sur le projet de raccordement des eaux usées de Vaulnaveys-le-Haut et Saint-Martin d'Uriage à la station Aquapole.

## Comptes rendus des conseils municipaux

Consultables sur le site internet de la Mairie à la rubrique Mairie > Vie communale > Conseils municipaux. Ils sont également affichés, ainsi que l'ensemble des délibérations, sur le panneau d'information municipale situé à proximité de la Mairie.

# Conseils de hameaux

 Enquête accessible en ligne  
Site internet Mairie  
Facebook SMU officiel

 Date limite de réponse  
**28**  
février

 Temps nécessaire pour répondre  
environ **6**  
minutes

**Vous pouvez aussi déposer ou renvoyer ce questionnaire détachable en Mairie :**  
2, place de la Mairie  
38410 Saint-Martin d'Uriage

Les résultats seront présentés dans un prochain bulletin municipal.

## Consultation des habitants

La mairie souhaite renforcer la dynamique et le rôle des conseils de hameaux. Dans ce but, des rencontres ont eu lieu avec les représentants des conseils existants.

Nouvelle étape : l'enquête insérée dans ce bulletin a pour objectif de connaître vos attentes vis-à-vis des conseils de hameaux.

Cette enquête est aussi accessible en ligne sur le site internet de la mairie et sur la page Facebook SMU Officiel. Si vous n'y avez pas accès, vous pouvez utiliser cette page, la compléter de façon manuscrite et la déposer ou la renvoyer en Mairie. Des exemplaires sont aussi disponibles en Mairie.

Merci d'avance de votre participation.

**1** Dans quel hameau de Saint-Martin d'Uriage vivez-vous ?

**2** Y a-t-il un conseil de hameau pour votre hameau ?

OUI  NON  JE NE SAIS PAS

**3** Si OUI...

Savez-vous joindre les représentants de ce conseil de hameau ?  
 OUI  NON

Savez-vous si des réunions de conseil de hameau sont organisées ?  
 OUI  NON

Avez-vous eu l'occasion de participer à ces réunions dans les deux dernières années ?  
 RÉGULIÈREMENT  PONCTUELLEMENT  NON

Quels seraient les changements à apporter pour que vous y participiez davantage ?

Avez-vous eu l'occasion de participer aux événements organisés par le conseil de hameau ces deux dernières années ?

RÉGULIÈREMENT  PONCTUELLEMENT  JAMAIS

Quels seraient les changements à apporter pour que vous y participiez davantage ?



## Consultation des habitants

### 3 Si OUI... suite

Comment souhaitez-vous être informé(e) des actions dans votre hameau ?

- PAPIER (boîte aux lettres)       COURRIEL  
 SMS       RÉSEAUX SOCIAUX  
 AUTRE

### 4 Qu'attendez-vous d'un conseil de hameau ?

(fonctionnement, liens avec la mairie, thématiques, actions, etc.)


### 5 Quelques questions complémentaires

Vous avez :  - de 25 ans    25-40 ans    40-60 ans    + de 60 ans

Vivez-vous avec des enfants ?

NON    au moins 1 de - de 11 ans    au moins 1 de 12-18 ans

Depuis combien de temps vivez-vous dans la commune ?

### 6 Avez-vous des commentaires à nous adresser ?


# Conseils de hameaux

Enquête  
**accessible  
en ligne**  
Site internet Mairie  
Facebook SMU officiel

Date limite  
de réponse

**28  
février**

Temps nécessaire  
pour répondre

environ  
**6 minutes**

Vous pouvez aussi déposer  
ou renvoyer ce questionnaire  
détachable en Mairie :

2, place de la Mairie  
38410 Saint-Martin d'Uriage

Les résultats seront présentés  
dans un prochain bulletin municipal.

## UNE APPLI POUR LES JEUNES

L'application de la Mission Locale de Saint-Martin-d'Hères permet aux jeunes de Saint-Martin d'Uriage de consulter les offres d'emploi et d'alternance et de connaître les services proposés par la Mission Locale. Très facile à utiliser, elle est téléchargeable sur les téléphones Android et sur Internet en tapant « MLJSMH » (bientôt disponible sur IOS/Apple).



Cette Appli offre entre autres la possibilité de se préinscrire à la Mission Locale et/ou de poser des questions à son conseiller, et si un jeune est intéressé par une offre d'emploi, il peut postuler directement sur l'Appli ! La Mission Locale accueille les jeunes de 16 à 25 ans révolus, sortis du système scolaire, en décrochage ou en recherche d'alternance pour toutes les questions autour de la formation, l'emploi, l'alternance, le logement, la santé, la citoyenneté, etc.

Le service jeunesse de Saint-Martin d'Uriage et la Mission Locale de Saint-Martin-d'Hères ont construit un partenariat permettant d'informer les jeunes de la commune, de les accompagner et de les soutenir dans leurs démarches. @

Animateur du service jeunesse **Yannick Roméro** > 06 31 30 28 44  
Conseillère de proximité à la Mission Locale de Saint-Martin-d'Hères, créatrice de l'appli  
**Rachel Georget** > 04 76 51 03 82

## Pense au Pédibus pour venir à l'école



**Le Pédibus est un autobus pédestre, une possibilité pour les enfants d'être accompagnés à l'école sans voiture.**

Il fonctionne normalement en période scolaire avec deux départs, l'un rue des Artisans à 8 h 05 (derrière l'église), l'autre à 8 h 10 depuis le petit Casino à côté de la mairie.

Les enfants sont encadrés par des adultes (parents, grands-parents... des enfants) qui accompagnent à tour de rôle jusqu'à l'école.

Le Pédibus permet de bien démarrer la journée, de pratiquer une activité physique quotidienne, de limiter la pollution de l'air et la congestion des voitures vers l'école, mais aussi d'apprendre aux enfants les règles de sécurité routière. Il est aussi, pour les parents, un moyen de s'entraider en partageant l'accompagnement des enfants.

Ne pas hésiter pas à contacter l'association pour plus d'informations. @

[peditbuspetitesmaisons@gmail.com](mailto:peditbuspetitesmaisons@gmail.com)

Mission Locale Jeunes  
Saint-Martin-d'Hères



**SERVICE  
JEUNESSE**  
saint-martin d'uriage

## SERVICE JEUNESSE

### Accueil jeunes au PIAJ

Salle des jeunes, La Richardière

04 76 89 54 84

Animateurs : **Yannick Roméro** & **Jérôme Quintin**

- ⌚ Mardi et jeudi > 16h à 18h
  - ⌚ Mercredi > 14h à 18h
  - ⌚ Samedi > 14h à 17h
- hors vacances scolaires

### Permanences administratives

En Mairie (Pôle enfance-jeunesse)

Secrétaire : **Nathalie Fernandes**

04 76 59 77 24

- ⌚ Lundi, mardi, jeudi > 14h30 à 17h
- ⌚ Mercredi > 8h à 12h

Animateurs : **Yannick Roméro** & **Jérôme Quintin**

04 76 59 07 09

- ⌚ Mercredi > 9h à 12h

### Contacts

Commun > 04 76 59 07 09

[service.jeunesse@mairie-smu.fr](mailto:service.jeunesse@mairie-smu.fr)

**Jérôme** > 06 32 75 80 29

[jerome.quintin@mairie-smu.fr](mailto:jerome.quintin@mairie-smu.fr)

**Yannick** > 06 31 30 28 44

[yannick.romero@mairie-smu.fr](mailto:yannick.romero@mairie-smu.fr)



Légendes

3 Opération Vœux!

Mettre sous enveloppe 2 600 cartes et les répartir en autant de secteurs que de volontaires, c'est le défi relevé en une matinée par les élus afin de distribuer les vœux de la municipalité dans chaque foyer de la commune. La carte illustrée par un habitant, avec un format innovant (marque-page détachable), a été remarquée et appréciée.

2 Colis solidaires

De nombreux Saint-Martinois se sont mobilisés en fin d'année pour participer à l'opération colis solidaires avec le Secours Populaire et l'association Aide et Action en Isère: 150 boîtes ont été déposées en mairie pour être distribuées aux plus démunis.

1 Colis de Noël du CCAS

La traditionnelle distribution à domicile n'ayant été maintenue que pour les seuls habitants qui étaient dans l'incapacité de se déplacer, un peu plus de 300 colis de Noël pour les personnes âgées ont été remis par les élus les 15 et 16 décembre en mairie, avec toutes les précautions requises au vu du contexte sanitaire.

4 Permis Internet

Un programme national de prévention pour un bon usage d'Internet a été proposé aux élèves de la classe de Madame Rouvière (CM2) aux Petites Maisons. Cette formation, dispensée par le Lieutenant Collier de la gendarmerie de Domène en partenariat avec la Police pluri-communale, a permis de sensibiliser les enfants aux règles essentielles de prudence et de civilité sur « la toile », pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable.



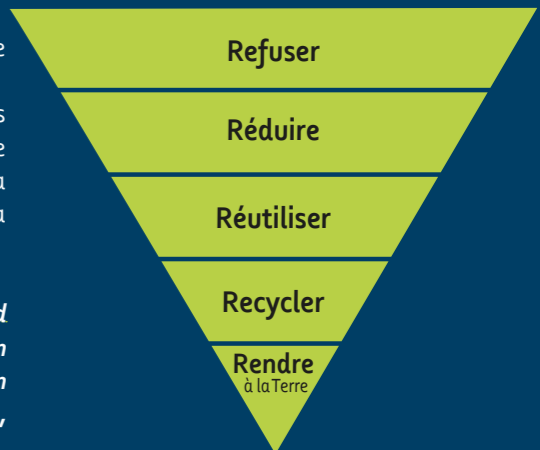
DOSSIER

Réduisons nos déchets



En France, la production de déchets a été multipliée par deux en 50 ans et s'est diversifiée. Le gaspillage alimentaire représente 30 kg par habitant par an, l'équivalent d'un repas par semaine, soit 500 à 1 500 € gaspillés par an pour une famille de quatre personnes. Les téléphones de l'époque, qui ne contenaient guère plus de 20 éléments différents, en comptent aujourd'hui plus de 50 dont des métaux rares et précieux. Le volume d'emballages a explosé, les bouteilles ne sont plus consignées à de rares exceptions près, le volume de papier et de carton a aussi fortement augmenté en dépit de la dématérialisation.

La règle des 5R



Une partie de ces déchets est recyclable, soit par une valorisation matière (on récupère directement les matériaux pour les réintroduire dans la production de biens), soit par une valorisation énergétique (on fait brûler les déchets pour chauffer). Il est donc essentiel de trier afin que le recyclage soit optimal. **Mais le meilleur déchet reste celui que l'on ne produit pas!**

Dans cet esprit, la règle des 5R est une recommandation de mode de vie écologique, popularisée par la blogueuse Béa Johnson, visant à minimiser l'impact de nos déchets. Les cinq points de ce mode de vie sont:

- **refuser** tous les produits à usage unique et privilégier les achats ne produisant pas de déchets, comme le vrac;
- **réduire** la consommation de biens;
- **réutiliser**, réparer tout ce qui peut l'être;
- **recycler** tout ce qui ne peut pas être réutilisé;
- **rendre à la terre**: composter tous les déchets organiques.

Ce dossier propose un rapide état des lieux sur les déchets que nous produisons à l'échelle de la commune puis explore différentes facettes des 5R. Le dernier article – à ne pas manquer – est un appel à participer à un groupe extra-communal temporaire dont l'objectif sera de faire des propositions d'actions destinées à réduire les déchets produits. 🌱

**Françoise Berthoud**  
Conseillère déléguée à l'implication citoyenne, membre de la commission transition écologique et biodiversité, chargée des déchets.

**Merci**

La constitution de ce dossier n'aurait pas été possible sans le service de gestion des déchets de la Communauté de communes Le Grésivaudan, le service environnement de la Mairie, la famille Hanna (famille zéro déchets), Jacques Feppon (Repair Café), Pauline Baldet (SEL) et Sylvie Boucand (Label'Rousse). Merci à eux pour leur aide précieuse!





# Réduisons nos déchets

## Contenu de nos ordures ménagères

### Qu'y a-t-il dans nos ordures ménagères?

En 2020, la Communauté de Communes Le Grésivaudan a procédé à une « caractérisation » de nos ordures ménagères : analyse sur un mois des déchets dans les points d'apport volontaire d'ordures ménagères (couleur grise). Il en ressort d'abord une belle progression par rapport à une même étude réalisée en 2017, mais il reste un effort important à faire.

Répartition des déchets en pourcentage du poids des poubelles d'ordures ménagères :

**X Déchets organiques : 54%**

Ces déchets pourraient être sortis des OM facilement : éviter le gaspillage alimentaire (16%), composter, avoir des poules, etc. D'ici fin décembre 2023, la réglementation imposera que les déchets organiques ne finissent plus dans les ordures ménagères!

**X Emballages et papiers recyclables : 17%**

Cela n'est pas normal. Ces déchets devraient être déposés dans les colonnes de tri papiers/cartons, emballages ou verre.

**X Autres matériaux valorisables : 3%** (vêtements, piles, petits appareils électriques, etc.)

Tous ces déchets ont des filières de recyclages spécifiques et doivent être apportés en déchetterie (ou bornes dédiées pour les vêtements).

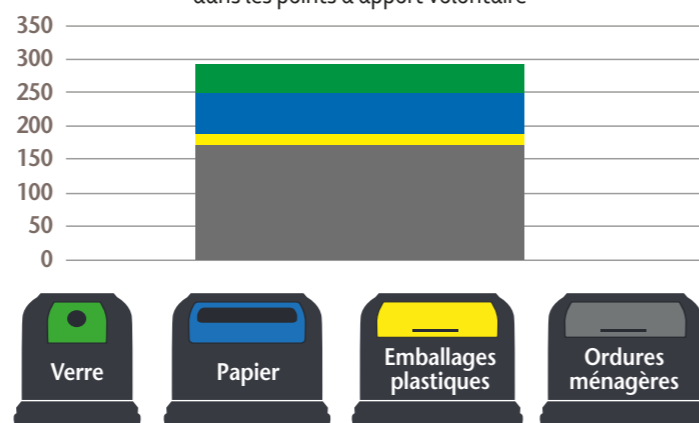
**X Autres matériaux valorisables : 26%**

Au final, les déchets résiduels représentent plus d'un quart du total, or ce sont les seuls qui ont bien leur place dans les ordures ménagères!

En d'autres termes, de belles marges de progression existent puisque ¾ des déchets présents dans les ordures ménagères ne devraient pas y être... Diminuer cette proportion de déchets mal ou non triés est un objectif fort pour la collectivité et chacun de nous! @

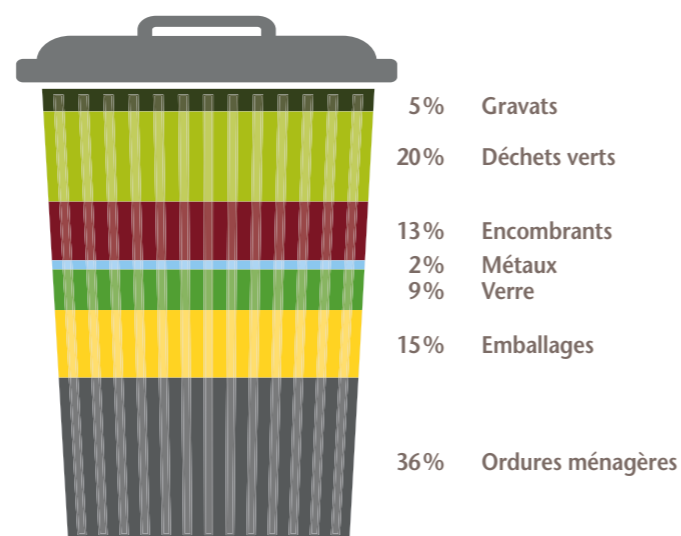
### Répartition des apports volontaires

En 2019, un Saint-Martinois a jeté en moyenne 294 kg de déchets dans les points d'apport volontaire



### Poids total des déchets collectés en 2019 à Saint-Martin d'Uriage : 2 690,2 tonnes

Répartition des principaux déchets en % du poids total



# Collecte des déchets du Grésivaudan

C'est la Communauté de communes Le Grésivaudan qui a la compétence de la collecte et du traitement des déchets ménagers. Vous trouverez une mine d'informations sur [www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr), rubrique > 100% pratique > gestion des déchets.



## LE MATCH

Nombre de véhicules pour une tournée d'ordures ménagères sur 1 commune de 8500 habitants



Consommation de carburant pour un camion de collecte



Réduction des ordures ménagères conséquence d'un meilleur tri des déchets



Temps moyen de collecte



Équipage par camion



Pour les agents

- Manipulation des bacs
- Travail en extérieur
- Contact avec les déchets
- VS
- + Semi-automatisation de la collecte
- + Moins de risques d'accident de travail

### BONUS

- ▶ Collecte spécifique en porte à porte pour les personnes âgées et/ou handicapées.

### ÉVALUATION ET AMÉLIORATION EN CONTINU

- ▶ Flexibilité dans le nombre et l'emplacement des points de proximité.
- ▶ Entretien et nettoyage réguliers des points de proximité.

### LES POINTS DE PROXIMITÉ

- C'EST :
- + Un meilleur tri des déchets
  - + Des bacs accessibles 7j/7
  - + De meilleures conditions de travail pour les agents







Réduisons nos déchets



## Déchets électroniques Qu'en faire ?

Les déchets électroniques, également appelés Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques (DEEE) rassemblent des équipements aussi variés que le sèche-cheveux, le réfrigérateur, la télévision ou le vieux mobile hors d'usage. Beaucoup de ces déchets contiennent des substances dangereuses pour la nature et la santé humaine mais aussi des matières premières précieuses, notamment les métaux qui les composent. En effet ces métaux ne sont pas renouvelables, ce sont des ressources qui s'épuisent. Il s'agit donc de ne pas les jeter n'importe où. D'ailleurs, ils ont toujours un petit pictogramme qui signale qu'ils doivent être déposés dans des conteneurs spécifiques à DEEE.

En France plus de 40% de ces déchets finissent dans une poubelle inappropriée ou terminent en zones de « décharges informelles ». Or lorsque ces déchets ne prennent pas le chemin de la filière adaptée, des métaux sont irrémédiablement perdus et des substances polluent les sols, l'air et l'eau. La biodiversité et la santé humaine sont affectées. À l'inverse, en faisant prendre le chemin du recyclage à ces objets, des emplois sûrs sont créés, certains matériaux peuvent être recyclés, des ressources sont économisées. ☺



### Saviez-vous que ?

- ✗ Chaque Français génère entre 17 et 24 kg de Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques par an.
- ✗ Les smartphones sont renouvelés en moyenne tous les 2 ans.
- ✗ L'ensemble du numérique mondial génère environ 4% des gaz à effet de serre (responsables du réchauffement climatique) soit plus que l'aviation civile.
- ✗ Plus de la moitié de l'impact du numérique est due aux équipements terminaux, c'est-à-dire nos téléphones, ordinateurs et autres écrans.
- ✗ Plus de 80% de l'impact environnemental d'un smartphone est dû à sa fabrication.

### Quelques suggestions :

L'équipement est potentiellement réparable ? L'apporter chez OZANAM (Vaulvaney-le-Haut) pour lui donner une seconde vie ou contribuer à la seconde vie d'un autre équipement.

Envie de tenter soi-même la réparation ? Rendez-vous au Repair Café de Saint-Martin d'Uriage (voir page 22)

Souhait de le faire réparer ? Consulter le site <https://longuevieauxobjets.gouv.fr/> pour trouver un réparateur pas très loin de chez soi !

- ✗ Ne pas oublier que la loi impose à tous les vendeurs d'équipements électriques ou électroniques, de reprendre un ancien objet à remplacer, et cela gratuitement. Pratique pour les gros matériels !
- ✗ Les grandes enseignes de biens électriques et électroniques, certains centres commerciaux, des opérateurs de téléphonie, proposent des bacs de collecte pour les petits équipements.
- ✗ Si aucune de ces possibilités n'a pu se concrétiser, des déchetteries (Vaulvaney-le-Haut, Saint-Ismier, Crolles) proposent un espace de collecte des DEEE. La déchetterie de la Ronzière ne peut pas prendre ce type de déchets en raison de sa surface insuffisante. Bien conscients que l'éloignement des déchetteries est un frein nous cherchons une solution plus pratique et vous en informerons le cas échéant.

## Astuces de tri



### En pratique...

#### quelques astuces à connaître pour faciliter le tri

Le rappel des consignes de tri et le plan de l'ensemble des points de collecte de la commune sont consultables sur le site internet de la Mairie.

Pour faciliter la dépose des déchets, les conteneurs « ordures ménagères » de couleur grise et « tri » (emballages plastique ou métal et briques alimentaires) de couleur jaune sont dotés d'une pédale d'ouverture permettant de les ouvrir et de les maintenir en position ouverte.

Les sacs à déchets jaunes, verts, bleus qui montrent des signes de fatigue les rendant inutilisables peuvent être échangés contre des sacs neufs, récupérables à la mairie.

Le bac papier/cartons concerne uniquement les emballages légers en carton, dits « cartonnets », que l'on trouve le plus souvent pour des produits alimentaires. Exemple : suremballage cartonné de pots de yaourts.

Les gros cartons (cartons bruns) sont à déposer en déchetterie et ne doivent surtout pas être ajoutés dans les conteneurs papier/carton. ☺

<http://mairie.saintmartinduriage.fr>  
Rubrique > Urbanisme-environnement > Déchets

## Déchets verts

### A garder précieusement !

Plutôt que d'être transportés vers une déchetterie, les feuilles mortes ainsi que les produits de la tonte des pelouses, de l'entretien des parterres ou encore de la taille des haies d'arbustes feuillus peuvent être mis sur un tas qui sera réalimenté chaque année. Même s'il n'est pas utilisé pour enrichir le sol, ce compost sera utile comme abri et même plus pour les animaux du jardin.

Les hérissons pourront y trouver refuge et vous débarrasseront des limaces si vous cultivez un jardin (pensez aussi à eux en laissant un passage au bas de vos clôtures).



Est-ce dangereux ? Ceux qui n'ont pas peur des serpents sont rares, ceux qui les aiment encore plus. Mais, s'il faut craindre la morsure de vipère, heureusement dans les jardins il s'agit surtout de couleuvres. La peur des serpents est surtout liée à notre méconnaissance, or les serpents sont sensibles aux vibrations et s'enfuient si l'on tape du pied sur le sol. Les serpents et leurs habitats sont tous protégés en France, sauf les vipères. 70% des espèces de serpents sont en déclin en raison de modifications des paysages (disparition des haies, intensification agricole...) ou victimes d'écrasement routier et de leur mauvaise réputation. ☺



Plus étonnant, un compost de tonte peut servir de lieu de ponte et même de lieu d'hivernage aux couleuvres à collier ou orvets. En effet, un compost bien ensoleillé fermente et produit de la chaleur, et un bon compost est humide... deux conditions nécessaires pour permettre la ponte. Le tas doit être situé dans un endroit ensoleillé, à proximité d'abris : friche, haie, talus, buisson, ... Plus le tas est volumineux, plus il est attractif. Quelques branchages à la base du tas faciliteront l'accès des reptiles.

<https://lesmalimesjadore.org/le-serpent/>  
Plus d'informations sur la gestion des déchets verts >  
<https://www.le-gresivaudan.fr> - Rubrique > 100% pratique > Déchets

### Déchetterie de la Ronzière

[04 76 59 70 01]

Déchetterie gérée par la CCG, accessible à tous les Saint-Martinois  
Horaires d'ouverture consultables sur  
[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) ("100% pratique") > "Gestion des déchets"  
ou par téléphone au 04 76 08 03 03

Mardi - Mercredi - Jeudi	13h	17h45
Vendredi	10h	17h45
Samedi	8h30	17h45

Fermée dimanche et jours fériés





Réduisons nos déchets

## Un acteur économique local

Témoignage de Sylvie Boucand, acteur économique engagé dans la réduction de déchets. Une activité de vente de plats à emporter ou en livraison génère traditionnellement beaucoup de déchets...

↳ Comment vous y prenez-vous pour limiter les emballages jetables et les plastiques ?

Il était hors de question dès la création de mon entreprise de générer des déchets plastiques pour chaque repas vendu. Mes clients sont donc incités, avec un geste commercial, à venir avec leurs propres contenants : ils me les confient d'une livraison à l'autre, marqués à leur nom, ou viennent chercher leur commande avec leur propre boîte. À ce jour ce sont 7125 emballages évités.

Sinon, j'ai commencé à utiliser des emballages en verre. Pour le moment, je propose mes desserts dans des verres en verre que les clients me rapportent après s'être régalez. Je suis en réflexion pour faire la même chose, avec une consigne, pour les plats.

**Si je dois utiliser un emballage jetable :** je privilégie des coquilles en pulpe de canne à sucre (matériau issu du résidu fibreux après l'extraction du sucre). Ainsi aucune culture spécifique n'a été nécessaire pour fabriquer la matière première de ces coquilles. Ces emballages sont compostables. Mes couverts sont aussi compostables et passent à la machine, ce qui permet de les réutiliser.

**Côté fournisseurs :** je leur rends les cagettes et les emballages d'œufs, je réutilise le sac en papier de la boulangerie ou j'utilise un sac lavable pour le pain. Et bien sûr, j'achète en gros et en vrac.

La majorité des fruits et légumes sont achetés en local : ainsi pas d'emballage ni de suremballage.

**Pour la cuisine :** j'ai acheté des couvercles adaptés à mes plats de taille industrielle pour éviter le papier aluminium et le fil plastique et des tapis à pâtisserie pour limiter l'utilisation de papier cuisson. Le coût de ces

## témoignages

investissements est largement supérieur au coût des produits jetables mais il est important pour moi de véhiculer un message via mon camion!

Enfi, je composte tous mes déchets végétaux. [...]

↳ Comment réagissent vos clients ?

La majorité me félicite pour l'initiative de pouvoir venir avec leur contenant et bénéficie d'une remise. Certains clients vont même maintenant chez d'autres food trucks avec leur contenant, par habitude! [...] Je crois vraiment qu'en 4 ans j'ai permis à certaines personnes de prendre conscience de ce problème, et je sais que certains clients me sont fidèles, entre autres motivations, parce que cette démarche est importante pour eux.

↳ Est-ce que vous observez une résistance chez certains de vos clients ?

Certains clients ne veulent pas jouer le jeu ou ne le peuvent pas. J'ai d'ailleurs toujours une solution 100% jetable pour eux et les personnes qui sont de passage et ne reviendront pas, celles qui doivent ensuite prendre un train, etc. [...] mais je remarque avec grand plaisir que de plus en plus de personnes adhèrent à l'initiative et, après hésitation lors de leur commande, acceptent un emballage durable quand je peux leur proposer.

↳ Finalement, quel est votre bilan ?

Je suis convaincue en tant que professionnelle que cette démarche ne peut être que bénéfique pour tous. S'inscrire dans une démarche écologique est une évidence pour moi, mais devient aussi une obligation légale et demandée par les clients. [...]. L'impact financier est minime. Je suis tout à fait prête à aider d'autres professionnels à évoluer en ce sens à travers mon expérience! 🌱

## Une famille zéro déchet

Nous sommes une famille saint-martinoise composée de trois personnes, deux adultes et un enfant de 6 ans. Nous avons été sensibilisés à la réduction des déchets un peu avant la naissance de notre fille et avons alors fait nos premiers pas vers cette démarche. Voici notre aventure du presque zéro déchet, aventure qui n'est finalement jamais vraiment finie : il y a toujours une belle marge de progression...

Au départ nous avons fabriqué notre liniment (nettoyant utilisé pour la toilette des bébés) et utilisé des couches lavables... avec une pause nécessaire à notre survie entre ses 2 mois et ses 8 mois!. C'était une sacrée logistique, ces couches. On a aussi acheté pas mal de vêtements et de jouets en seconde main. On a continué comme cela jusqu'à ses 3 ans.

En 2017, nous nous sommes inscrits puis avons été retenus pour l'opération "Je réduis mes déchets avec le Grésivaudan". L'idée était d'être accompagnés pendant un an et de suivre différents ateliers avec pour objectif de réduire nos déchets.

Efficacement, presque 1 fois par mois nous avons bénéficié de différents ateliers très intéressants, auxquels nous assistions en famille dans la mesure du possible. Nous y avons appris à faire notre compost en mélangeant de façon équilibrée matières sèches et humides, à cuisiner avec des fruits et des légumes que l'on aurait jetés auparavant (par exemple le vert des poireaux), à faire nos produits ménagers avec du bicarbonate et du vinaigre, notre lessive, nos produits de soins, à coudre avec des chutes de tissus.

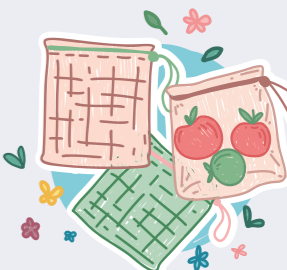
Lors d'un de ces ateliers, nous avons cousu des sacs à tarte d'ailleurs bien plus jolis qu'un sac en plastique et qu'on peut offrir à ses invités ensuite. Le fait d'être un groupe de familles du Grésivaudan nous a aidés, stimulés et on s'est senti soutenus et entourés. On a également commencé à faire nos courses dans un magasin de vrac et les fruits et les légumes au marché ou chez le primeur.

Petit à petit nos déchets ont réellement diminué, en particulier parce que nous revenions des courses sans être encombrés par les emballages et sous-emballages plastiques qui remplissaient auparavant nos caddies...

Autre initiative, nous avons fait un petit potager qui s'agrandit d'année en année, et plus récemment, trois poules sont venues compléter la famille. Leur participation à l'effort familial est très appréciée.

Si on fait un bilan après 3 ans, on pourrait être tenté d'être déçus d'avoir perdu certaines bonnes habitudes comme les courses en vrac : pour avoir un prix qui correspondait avec notre budget il fallait aller au centre-ville et finalement c'est devenu compliqué de s'y tenir, toujours est-il que le vrac est une vraie alternative qui réduit considérablement les déchets. Mais un jour lors d'un atelier, une formatrice nous avait conseillé de ne pas être tentés de changer toutes nos habitudes très vite en même temps!

Un conseil? La formatrice disait: « Pour changer ses habitudes comme trier ses déchets, faire sa lessive ou son dentifrice, on en choisit une, on s'efforce de s'y tenir quelques mois et lorsque c'est acquis, on passe à un autre changement et ainsi de suite. » 🌱



<https://labelrousse.com/ma-demarche/>





Réduisons nos déchets

# Agir ensemble!

## Sensibiliser les jeunes

Les enfants aussi sont des acteurs de la réduction des déchets à Saint-Martin d'Uriage!

Depuis trois ans, la Communauté de communes Le Grésivaudan propose aux écoles des animations gratuites sur le thème des déchets. Huit classes du CE2 au CM2 de l'école des Petites-Maisons et de l'école Notre-Dame, soit 206 élèves, ont ainsi participé à ces séances de sensibilisation depuis 2018.

Chaque année, deux classes par école s'inscrivent de manière volontaire pour suivre l'intervention de la conseillère déchets du Grésivaudan. Les thématiques abordées vont du recyclage au rappel des consignes de tri en passant par le fonctionnement du centre de tri de La Tronche.

Mais le message principal est bien la réduction des déchets: «le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas!» Les élèves réfléchissent ainsi aux gestes du quotidien et à leur impact: éviter le suremballage, penser au réemploi et à la réparation, limiter le gaspillage alimentaire, composter, ...

Des actions concrètes ont été réalisées dans les écoles et les enfants rentrent le soir avec plein de nouvelles idées à mettre en place chez eux: goûter «zéro déchet», recettes antigaspis, amener ses appareils en panne au Repair Café, fabriquer son propre tawashi, et bien d'autres encore! ☺



Association Répare et Récupère, un Repair-Café à Saint-Martin d'Uriage!

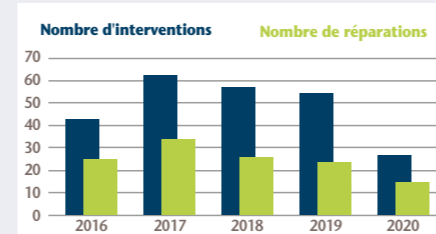
**Son but:** essayer de remettre en état, avec leur propriétaire, divers équipements ou matériels ainsi que des vêtements.

**Qui?** Cinq bénévoles sont à pied d'œuvre pour aider chacun.

**Quand?** Permanence le 2<sup>ème</sup> vendredi de chaque mois, de 17h à 19h30

**Où?** Local dans la maison des associations (Richardière)

**Combien ça coûte?** Adhésion 5 €/an; Réparation 5 €/équipement (sauf la première réparation qui est gratuite).



Pour le moment, l'équipe est stable, tout comme la taille du local mis à disposition par la Mairie, mais pour sûr, avec plus de bénévoles, plus de place et plus d'habitants volontaires pour réparer leurs équipements, ça serait «gagnant-gagnant» avec la planète et le partage de compétences! ☺



La loi n° 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire est entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2021. Elle s'articule autour de plusieurs grandes orientations: réduire les déchets et sortir du plastique jetable, mieux informer le consommateur, agir contre le gaspillage, mieux produire et lutter contre les dépôts sauvages.

**L'information du consommateur** se traduit par exemple par l'harmonisation des caractéristiques environnementales des produits (incorporation de matière recyclée durabilité...), une action forte contre l'obsolescence programmée, l'affichage d'indice de réparabilité et de durabilité des produits.

**La lutte contre le gaspillage** interdit la destruction des invendus non alimentaires neufs: vêtements, chaussures... et encourage le don ou le recyclage. L'impression des tickets de caisse n'est plus systématique et la vente en vrac encouragée.

**La responsabilité des producteurs** est accentuée par le renforcement du principe «pollueur-payeur»: il est demandé aux producteurs soumis à certaines filières d'élaborer des plans quinquennaux d'actions d'écoconception pour que leurs produits soient plus recyclables.

### Pour les collectivités

La réglementation impose aux collectivités de mettre en place un **système de tri à la source des biodéchets**, dont les déchets alimentaires, d'ici le 31 décembre 2023. Pour les communes de montagne comme la nôtre, la solution retenue est le compostage individuel ou partagé. Différents projets de compostage ont d'ailleurs déjà vu le jour dans la commune ou sont en cours de réflexion: résidence des Etons, résidence du Clos-Meunier, école des Petites Maisons, école privée Notre-Dame, résidence Le Manoir... D'autres sont en projet: magasin Manabio et un compostage de quartier au hameau de Pinet.

**Les pouvoirs de police spéciale du Maire** sont renforcés en matière de lutte contre les dépôts sauvages: les contrevenants risquent une amende allant jusqu'à 15 000 € avec mise en fourrière du véhicule ayant servi à commettre l'infraction.

### Pour les professionnels

Il est rappelé que les points de proximité sont dédiés aux déchets des ménages. Les professionnels sont quant à eux tenus d'organiser la collecte de leurs déchets. Des entreprises proposent différentes prestations autour du recyclage. ☺

## Appel à participation

Parlons réduction déchets!



La commission Transition Écologique et Biodiversité constitue un groupe extra-municipal « Réduisons nos déchets ». Toutes les bonnes volontés sont invitées à se manifester auprès de la mairie: habitants, acteurs économiques participants à la vie de la commune, associations, jeunes, moins jeunes...

L'objectif est de participer à un groupe chargé de trouver des idées applicables sur le territoire de la commune pour réduire nos déchets à la source et les traduire en propositions politiques à destination de la commission.

Un engagement sur une courte période (deux ou trois réunions), de la bonne humeur, une expérience de créativité ensemble, pour une planète qui en a besoin! Nous vous attendons nombreux. Pour participer, adressez-nous un courriel. ☺

reduction-dechets@mairie-smu.fr



Le SEL est une initiative citoyenne ouverte à tous les habitants!

Cette association a pour vocation l'échange de biens et de services. L'objectif est de donner une seconde vie aux objets non utilisés qui peuvent être utiles à d'autres personnes, mais aussi de mutualiser les biens (par exemple pour le bricolage, le jardinage) pour éviter de multiplier les achats individuels... et donc promouvoir une consommation durable et responsable!

Le SEL c'est aussi mettre au service du bien commun les talents et les savoirs faire des uns et des autres.

Le SEL de Saint-Martin d'Uriage compte aujourd'hui une centaine d'adhérents. ☺

selsmu.communityforge.net  
pauline.joppe@gmail.com



Toutes les activités associatives se déroulant en lieux clos sont annoncées sous réserve des conditions sanitaires en vigueur.

ART après Nature

### 2021 rime avec DessinS!

L'association s'est adaptée aux conditions inédites et a assuré la continuité des ateliers de dessin enfants, jeunes et adultes. Avec les cours de dessin en ligne, les exercices techniques ont vu de belles progressions et de belles réalisations. ADN proposera un stage « du dessin au manga » pour les vacances scolaires et des mini-stages un mercredi par mois, à la carte. À vos crayons! Pour suivre l'actualité Art D'après Nature, rendez-vous sur le site de l'association. @



06 03 11 20 91 - artdapresnature@gmail.com  
ADNSMU

## Club Amitié Loisirs

**Le Club des Loisirs met tout en œuvre pour maintenir le contact avec ses adhérents et leur a adressé une lettre en fin d'année 2020, reproduite ci-dessous.**

Chers adhérents  
C'est en novembre que nous avons prévu de vous donner des nouvelles du Club. Le courrier étant prêt nous devions nous réunir pour préparer l'envoi quand l'annonce d'un nouveau confinement est tombée mettant un terme à notre initiative.  
En ce début de nouvelle année, alors que vous vous sentez sans doute bien isolés et frustrés

avec l'annulation de toutes les festivités prévues en 2020, nous essayons de nous rattraper en vous adressant un petit coucou chaleureux.

Comme vous pouvez l'imaginer, les activités du Club sont en sommeil sans doute pour longtemps. À quand les réunions conviviales du mercredi et les sorties culturelles et gourmandes? Mais il est plus que jamais nécessaire de compter sur l'amitié plutôt que sur les loisirs. Nous espérons toutefois voir renaître nos activités en 2021.

Malgré ces périodes difficiles, nous souhaitons et formulons nos vœux les meilleurs pour 2021. Surtout, que la vie reprenne un cours normal pour tout le monde. @

Pour Les membres du bureau  
**La Présidente, Denise Leroux**

denise.leroux2@wanadoo.fr



### Section Bridge Une nouvelle saison a commencé...

Le bridge est un jeu très simple à comprendre: il s'agit d'une bataille à quatre! Il se joue à deux contre deux avec un jeu de 52 cartes, les partenaires se faisant face autour d'une table. C'est un sport de l'esprit qui se joue avec un partenaire et permet de garder des contacts humains. Le club devient le lieu de nouvelles rencontres. C'est une seconde famille, un espace de convivialité où l'on partage bien plus qu'une partie.

La section bridge se retrouve le lundi de 14 h à 18 h dans une salle en étage du Belvédère. Envie de les rejoindre? N'hésitez pas à venir les rencontrer lorsque l'actualité liée à la Covid le permettra de nouveau. @

Maguy Caron 04 76 89 73 10

### Poterie « Poterie pour tous »

Cette séance de poterie et modelage, ouverte à tous en famille et entre amis, est animée par Estelle un samedi par mois de 14 h à 16 h dans l'atelier poterie.

C'est un moment privilégié de partage et de complicité. À travers ces séances de modelage, chacun est invité à découvrir la matière et les outils, à expérimenter des techniques et à partir à la découverte de sa propre créativité.

Sous réserve des conditions liées à la crise sanitaire, les prochaines dates sont: 27 février, 13 mars, 3 avril et 22 mai. Envie d'essayer? Ne pas hésiter à s'inscrire! Toutes les informations pratiques sont sur le site. @

Estelle Rajat > 06 17 67 34 15  
Sandrine Gay > 06 63 13 96 76  
poterie@asel-smu.fr



### Marche nordique

La marche Nordique est une activité très complète permettant de travailler 80% des chaînes musculaires, faisant appel autant aux bras qu'aux jambes! Au sein d'un groupe sympathique et bienveillant, elle est pratiquée sur les sentiers à Uriage, Saint-Martin, Pinet ou encore Vaulnavays... @

marche-nordique@asel-smu.fr



### Le Sport Santé évolue en... Gym Form Tonic

Plus adaptée à la population et à la demande, cette activité est un sport adapté à tous les âges, chacun allant à son propre rythme et cherchant à atteindre ses propres objectifs, pour garder la forme XXL! Le dynamisme des participants rend l'activité tonifiante. Ne pas hésiter à venir faire un essai! L'équipe accueille chacun avec plaisir.

**Un cours de 1h30 (le vendredi matin) est proposé, avec différents items:**

- 1 Echauffement doux, avec réveil musculaire.
- 2 Circuit training permettant de renforcer le cœur, perdre du poids, et rester en bonne santé.
- 3 Un peu de dextérité avec un jeu de ballon.
- 4 Renforcement musculaire général avec abdos et gainage de manière ludique.
- 5 Enfin un étirement général pour travailler sa souplesse et soulager son corps des efforts effectués. @



gym-form-tonic@asel-smu.fr

### Stages et vacances scolaires



### Poterie Arts plastiques

En fonction de l'actualité liée à la crise Covid, de jolis programmes de stages en poterie avec Estelle et en Arts Plastiques avec Sandrine seront proposés pendant les vacances scolaires d'hiver et de printemps. Se rendre sur le site internet afin de retrouver les activités proposées.

Les places étant très vite prises, il est conseillé de s'inscrire en ligne rapidement... @

Poterie > Estelle  
06 17 67 34 15 / poterie@asel-smu.fr  
Arts plastiques > Sandrine  
06 87 64 21 67 / arts@asel-smu.fr

ASEL > info@asel-smu.fr  
www.asel-smu.fr et Facebook  
Christelle Le Mézec > 06 81 00 85 08  
Florence Lobey > 06 89 77 95 46  
president@asel-smu.fr





**Le Pacte SMU entre dans une deuxième phase d'action plus concrète, à laquelle nous vous invitons à participer!**

Les élections sont passées, la municipalité s'étant engagée sur 24 mesures du pacte national \*, nous nous donnons à présent les objectifs suivants :

- assurer le suivi et l'accompagnement de la mise en œuvre des engagements pris par la municipalité;
- évaluer l'ensemble des projets et des actions de la commune et de l'intercommunalité au regard des trois principes du pacte national;
- proposer à la commune des actions complémentaires.

Pour mener à bien ce travail collaboratif en toute transparence, nous venons de créer, sur la base de ces objectifs, l'association "Pacte SMU pour la transition écologique et solidaire", dont les statuts ont été déposés en septembre 2020 en préfecture.

*Des groupes de travail se sont mis en place: informez-vous et n'hésitez pas à nous rejoindre.*

En raison du confinement, l'Assemblée Générale n'a pu avoir lieu en octobre et a été reportée en 2021. Nous avons néanmoins décidé de commencer à travailler en distanciel. ☺

pacte\_transition\_smu\_infos@framalistes.org  
<http://www.pactetransitionsmu.siteweb.fr>

\* NDLR: Pacte national pour la transition écologique - <https://www.pacte-transition.org>



*Souhaitons à tous d'avoir plein de rêves et de beaux projets, parce qu'on ne saurait trop se rappeler cette maxime "Rêvons nos vies, vivons nos rêves".*

Malgré les périodes de confinement et la fermeture de notre local dédié, les cours de langues ont continué cet automne et cet hiver en visioconférence. Pour certains, cette forme de communication s'est avérée difficile et le "présentiel" a manqué à tous. Mais la réalité est qu'il faut savoir s'adapter pour résister et poursuivre son objectif, lequel est, pour LET'S TALK, d'offrir à tous ceux qui le souhaitent la possibilité de s'ouvrir à de nouvelles langues. Nous proposons des cours d'anglais (adultes, enfants et adolescents) mais aussi des cours de français et de japonais. Il est toujours possible de rejoindre l'association en cours d'année: une cotisation proportionnelle au nombre de cours restant jusqu'à la fin de l'année scolaire est calculée.

**Appel à volontaires**  
L'association recherche activement pour 2021 et la suite un(e) futur(e) président(e). Il/elle aura l'assurance d'être fortement secondé(e) par une équipe en place déjà très active et motivée.

**L'assemblée générale annuelle** a dû être reportée. Une nouvelle date sera fixée dès que les conditions sanitaires le permettront, mais dès à présent, contactez-nous si vous voulez nous aider à faire perdurer et développer notre association.

**Plus de précisions** sur le site web ou questions par courriel ou téléphone. N'hésitez pas à nous rejoindre pour que vos projets de début d'année deviennent réalité! ☺

**Le Bureau**

<https://letstalksmu.webs.com>  
[letstalksmu@gmail.com](mailto:letstalksmu@gmail.com)  
**Pascale Carrier Rivolta** (secrétaire) > 06 01 98 31 77



## Part'Âge continue!

Adhérents de l'Association Part'Âge, vous nous avez encouragés par votre présence et votre détermination à poursuivre en visioconférence la majorité de nos activités : gym douce, gym d'entretien, stretching, Qi Gong, club de lecture.

Dès que cela sera possible, ces activités reprendront au centre sportif Pierre-Allain et à la Richardière. Les non adhérents ont encore la possibilité de rejoindre l'association. La vie continue... Avec nous, Avec vous! ☺

06 35 66 40 44 - [part-age@sfr.fr](mailto:part-age@sfr.fr)  
<https://part-age.wixsite.com/partage>



## Balade thermographique dans la commune

Sous réserve des conditions sanitaires qui seront en vigueur, le groupe "Économies d'énergie" de Grésis21 propose une balade thermographique **le mardi 2 mars de 20h à 22h**. Un temps de présentation en salle sera suivi d'une déambulation dans les rues de la commune. L'objectif est de permettre aux participants de mieux connaître les phénomènes de déperdition thermique des bâtiments, à travers l'analyse de thermogrammes. Les personnes intéressées auront la possibilité d'emprunter une caméra thermique dans les jours suivants pour effectuer des mesures de la performance énergétique de leur logement.

En fonction des conditions sanitaires la balade pourra être remplacée par un séminaire en ligne (webinaire). Les modalités seront précisées aux participants une fois réalisée leur inscription en ligne à l'adresse ci-dessous. ☺

**Odile Blanchard**

**Info** > <https://gresi21.centralesvillageoises.com/>  
**Inscriptions** > <https://framaforms.org/inscription-soiree-thermographie-gresi21-1609608890>



## En attendant le retour sur le terrain

La liberté de circuler et la météo clémente cet automne ont permis à tous ceux qui le souhaitent de parcourir, avec puis sans modération, les circuits que nous aménageons et entretenons. Chacun aura pu constater qu'ils restent très praticables, l'essentiel des travaux d'entretien de fond et des aménagements programmés et validés avec les élus ayant pu être réalisés avant de devoir à nouveau cesser notre activité. Nous profitons de nos propres randonnées ou des informations qui nous sont remontées pour noter scrupuleusement tout ce qui sera à faire, ou à signaler à la Communauté de communes (CCG) pour les PDIPR.

**Pour rappel:** malgré les interruptions du printemps et de l'automne, en plus de notre tâche essentielle d'entretien des sentiers, nous avons mené à bien la réédition des 14 notices de circuit en partenariat avec l'Office de tourisme et le remplacement partiel des lames directionnelles en bois devenues illisibles. Nous avons également remplacé sur le circuit des Remparts les panneaux provisoires de l'association du Patrimoine par les définitifs plus esthétiques.

En cette année particulière, le fonctionnement de l'association est forcément atypique. L'assemblée générale n'a pas pu se tenir fin novembre et il est peu probable dans un proche avenir que des rassemblements de plus de 50 personnes soient d'une part autorisés et d'autre part souhaitables. Cela nous désole d'autant plus que l'assemblée générale est le moment idéal pour présenter nos réalisations et nos projets, mais aussi et surtout pour recevoir les remarques et propositions de tous. C'est aussi l'occasion pour bon nombre d'entre vous de renouveler leur adhésion.

Nous avons comptabilisé 152 adhérents en



Dégagement du mur des Remparts

2020, soit autant que l'année précédente, ce qui est remarquable dans ce contexte particulier (annulation de la journée écocitoyenne, format différent du forum des associations). Il est toujours possible d'adhérer par courrier ou en ligne. Nous avons déjà un bon retour par ces moyens: plus de 20 adhésions. Pensez-y! Pour adhérer, se rendre sur le site de l'association.

En termes de budget, un grand merci à la commune qui a maintenu en 2020 le versement de sa subvention. Les cotisations ont abondé les recettes et pour la première année nous devons recevoir l'indemnité de la CCG pour la veille des itinéraires PDIPR. Nous allons également déposer un dossier au Fonds de Développement de la Vie Associative (FDVA). Notre demande au FDVA est proportionnée au budget de l'association, en justifiant la valorisation du travail des bénévoles, qui équivaut à un emploi temps plein. Les membres du bureau espèrent vous rencontrer dans les meilleurs délais et vous souhaitent une excellente année 2021. ☺

<http://asso-des-sentiers-de-smu.eclublog.com>

Les associations Saint-Martinoises souhaitant communiquer par l'intermédiaire de Facebook sur leur actualité sont invitées à adresser un courriel à: [facebook@mairie-saintmartinduriage.fr](mailto:facebook@mairie-saintmartinduriage.fr)





expositions

Prochainement

ECHOES and ILLUSSIONS



Nicolas Gaillardon, 2020

Les dates de l'exposition seront définies en fonction des conditions sanitaires et seront précisées ultérieurement.

Se renseigner auprès de l'Office de tourisme ou sur la page Facebook du centre culturel le Belvédère.

« Avec le dessin, la vidéo, l'installation et la musique, l'artiste Nicolas Gaillardon nous plonge dans une ambiance de road-movie futuriste, où ne subsistent plus que les traces d'un monde que nous pouvons reconnaître comme le nôtre. Il ne s'agit pas de science-fiction. Juste d'un léger décalage avec le réel et la sensation indéfinissable d'arriver juste après ce qui a balayé l'espace du dessin de toute présence humaine... »

Delphine MASSON

Centre de Création Contemporaine Olivier-Debré, Tours

04 76 89 10 27 - info@uriage-les-bains.com  
www.belvedere-culture.fr - facebook.com/centreculturellebelvedere

La grande lessive®



jeudi 25 mars

Manifestation sous réserve des conditions sanitaires en vigueur en mars

Thème 2021 « Jardins suspendus »

Exceptionnel ou insolite, un jardin existe là où il n'est pas commun d'en agencer un ! Aucun jardin ne ressemble à un autre, chacun exhale un parfum différent : goûtons-les !

Retrouvons-nous Vous pouvez participer !

Saint-Martin d'Uriage s'est inscrite à l'édition 2021 : des cordes à linge seront tendues dans le village. Scolaires, enfants, adultes, clubs ou associations, chacun peut participer afin de composer un immense jardin suspendu éphémère !

La Grande Lessive® est une œuvre d'art participative. Elle prend la forme d'une installation éphémère faite par tous autour de la Terre, un même jour : dessins, peintures, photographies, collages, poésies visuelles, etc. conçues à partir d'une invitation commune, suspendues à l'aide de pinces à linge à des fils tendus en extérieur, dans des espaces publics.

Les œuvres doivent être réalisées sur format A4.

Unissons-nous autour de ce joli projet artistique collaboratif.

Nous sommes tellement impatients de vivre cette aventure avec vous ! Merci de vous faire connaître auprès de l'Office de Tourisme. @

Renseignements > Office de Tourisme - Célia Trajilovic  
04 76 89 10 27 - info@uriage-les-bains.com



Sur livraison ou à emporter, vos restaurants et food-trucks s'adaptent pendant cette période\*

Profitez-en !



L'Auberge Saint-Michel 04 76 89 22 79  
Du lundi au samedi à emporter - Sur réservation la veille

Chez NGuyen 04 76 89 10 15  
Cuisine traditionnelle ou asiatique - Tous les jours à emporter

Le Central Park (Burgers, RIBS, Tacos) 09 83 00 80 14  
Du vendredi au dimanche de 11h30 à 14h30 à emporter

I Matti di Roma (Pizzeria) 04 57 93 14 37  
Le midi du mercredi au samedi à emporter  
Le soir du merc. au sam. et le dimanche de 17h à 18h à emporter et de 18h à 21h livraison sur commande

Le Carillon (Pizzeria) 04 76 59 21 19  
Du lundi au vendredi midi à emporter  
Du lundi au dimanche soir de 17h à 18h à emporter et à partir de 18h livraison sur commande

Maki & Co (Sushi) 07 82 83 79 82  
Mercredi de 16h à 18h à Uriage à emporter  
Vendredi de 13h à 18h à Vaulnaveys-le-Haut à emporter

Label'Rousse 07 82 32 37 78  
Fait maison, local, bio de saison  
Jeudi de 17h à 19h à Saint-Martin-d'Uriage livraison sur commande

\* Conditions selon contexte sanitaire

EtatCivil2020

NAISSANCES

Lyam Alves Machado ..... 2 novembre  
Camille Paris Joannin ..... 25 novembre

DÉCÈS

Leyssieux Hélène, née Liot ..... 13 août  
Baussand Yvonne, née Platel ..... 29 octobre  
Champetier Anne, née Broche ..... 29 octobre  
Roche Jeannine, née Vatinet ..... 12 novembre  
Garin Paul ..... 21 novembre  
Vachon Bernard ..... 23 novembre  
Legrand Max ..... 2 décembre  
Benet Rose ..... 9 décembre  
Torre Monique, née Meunier ..... 13 décembre  
Montroussier Paul ..... 27 décembre  
Berthail Jean ..... 28 décembre

MARIAGES

Casacci Stéphane & Jacquemin Aurélie ..... 7 novembre  
Zuili Nicolas & Thouvenel Céline ..... 5 décembre

Permanences

... de l'architecte

[04 76 59 77 22] Prendre rendez-vous au service Urbanisme

... juridique

[04 76 59 77 10] Prendre rendez-vous

... du médiateur-conciliateur de justice

[04 76 77 23 81] Prendre Rendez-vous  
Les 1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> mercredis de chaque mois  
de 9 h à 11 h 30 en mairie de Domène.

... Maison médicale de garde à Vizille

[Contacter au préalable 0 810 15 33 33  
SAMU conseils médicaux]

Ouverte aux patients :

- la semaine en soirée de 20 h à 23 h
- le samedi après-midi de 14 h à 18 h,
- le samedi en soirée de 20 h à 23 h,
- le dimanche et jours fériés de 9 h à 12 h, de 14 h à 18 h et de 20 h à 23 h

... Pharmacie de garde

[Serveur téléphonique 39 15]

Pour connaître la pharmacie de garde la plus proche, il suffit de se laisser guider par le serveur vocal et de saisir son code postal. (0,45 €/minute + coût d'un appel)

Petite Annonce

J'habite Corps d'Uriage et propose de m'occuper de votre repassage à mon domicile. Si cela vous intéresse vous pouvez me joindre au 06 89 36 00 86. C. Morel

Pour vos petites annonces : demande par courriel

communication1@mairie-saintmartinduriage.fr



## Téléphone pratique

Accueil Mairie et CCAS .....	04 76 59 77 10
Services techniques .....	04 76 59 77 20
Pôle enfance-jeunesse.....	04 76 59 78 02
Bibliothèque .....	04 76 89 54 87
Urbanisme .....	04 76 59 77 22
Services petite enfance.....	04 76 59 77 12
Service scolaire .....	04 76 59 77 24
Serveur cantine.....	04 76 54 99 65
Service communication .....	04 76 59 77 18
Fax état civil .....	04 76 59 78 03
OTTU .....	04 76 89 10 27
<b>Police pluri-communale .....</b>	<b>04 76 89 54 07</b>
<b>Urgence eau .....</b>	<b>04 76 98 24 27</b>
<b>Urgence électricité .....</b>	<b>09 72 67 50 38</b>
<b>RESA (Transport sur réservation).....</b>	<b>0 800 941 103</b>

[www.mairie.saintmartinduriage.fr](http://www.mairie.saintmartinduriage.fr)

## Horaires d'ouverture

### Mairie [04 76 59 77 10]

Lundi - Mercredi - Jeudi - Vendredi	8h	12h	➔	14h30	17h
Mardi	8h	12h	➔	14h30	19h

### Urbanisme [04 76 59 77 22]

Mercredi - Vendredi	8h	12h	➔	-	-
---------------------	----	-----	---	---	---

### Agence Postale • Le Bourg

[04 76 00 15 31]

Mardi	9h	12h	➔	15h	19h
Mercredi - Samedi	9h	12h	➔	-	-
Jeudi - Vendredi	9h	12h	➔	15h	17h

### Bureau Postal • Uriage [36 31]

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi	9h	12h	➔	14h	17h
Jeudi	9h	11h45	➔	-	-
Samedi	9h	12h	➔	-	-

### Déchetterie de la Ronzière

[04 76 59 70 01]

Déchetterie gérée par la CCG, accessible à tous les Saint-Martinois  
Horaires d'ouverture consultables sur  
[www.le-gresivaudan.fr](http://www.le-gresivaudan.fr) ("100% pratique" > "Gestion des déchets")  
ou par téléphone au 04 76 08 03 03

Mardi - Mercredi - Jeudi	-	-	➔	13h	17h45
Vendredi	10h			17h45	
Samedi	8h30			17h45	

Fermée les jours fériés

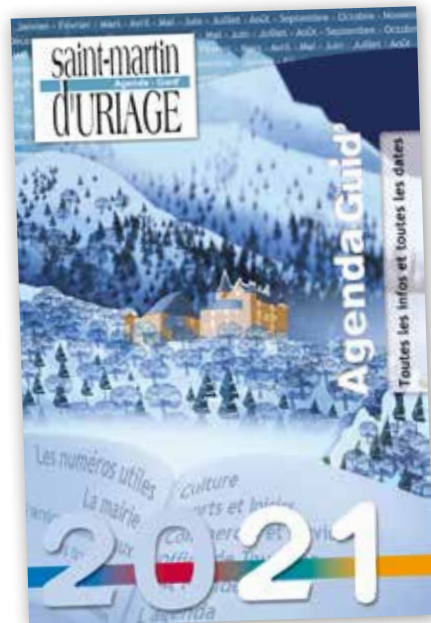
### Déchetterie Intercommunale

[Route de Brié à Vaulnaveys-le-Haut]

Déchetterie gérée par la Métro, accessible à tous les Saint-Martinois  
Horaires d'ouverture consultables sur  
[www.lametro.fr](http://www.lametro.fr) ("Vie pratique" > "Déchets")

Horaires d'hiver jusqu'au 31 mars 2021

Du lundi au vendredi	9h30	12h	➔	13h	17h30
Samedi	9h			17h30	



En raison des contraintes imposées par le contexte sanitaire Covid'19, l'agenda guide de Saint-Martin d'Uriage, ordinairement distribué avec le premier journal de l'année, sera distribué cette année en mars avec le deuxième bulletin de l'année.

En effet, la collecte des données relatives aux commerces et aux associations (dont beaucoup ne fonctionnent pas en ce début d'année) génère un travail complémentaire et, pour une information la plus juste possible, nous impose de déclarer de quelques semaines sa parution. La commission communication vous remercie de votre compréhension. ☺

## Qui suis-je ?

### Réponses du Quizz de la page 11

Je suis un **châtaignier** vivant depuis plus de 300 ans à Pinet, en dessous du camping du Buisson. Mon tronc a une circonférence de 6,50 mètres. Je suis l'un des 27 arbres de la commune considérés comme remarquables pour la région grenobloise. ☺



Je suis une **chouette Hulotte** qui utilise la cheminée de la maison forestière du Marais pour dormir et vous observer en toute tranquillité. Je niche dans un trou dans l'écorce d'un arbre. Je suis un rapace nocturne et on me voit rarement. Par contre de décembre à février, je signale plus souvent ma présence, pas pour vous plaire, mais pour faire la cour à ma belle...



Participez à une meilleure connaissance de ma présence dans la commune en indiquant vos observations sur [www.faune-isere.org](http://www.faune-isere.org) ☺